

ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

ITIE : la mission s'achève chez le Premier ministre

I. M'B. & Hans NDONG MEBALE
Libreville/Gabon

Le Premier ministre, Alain-Claude Bilie-By-Nze, a reçu, le 9 février 2023, une mission du groupe Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE), conduite par Mme Oyouomi Loumbou épouse Bibey, présidente ITIE-Gabon.

Une rencontre portant sur les avancées de la réintégration du Gabon à l'Initiative, la production d'un rapport en avril prochain en vue de son adhésion en 2024. Le Gabon est en passe de réussir son "examen" d'en-

trée, après avoir rempli toutes les étapes de validation. C'est pourquoi à la Primature, cette mission a voulu identifier les activités mises en œuvre.

Pour Nassim Bennani Kabchi, le directeur régional pour l'Afrique francophone du Secrétariat international de l'ITIE, "c'était l'occasion de faire le point, sur les avancées depuis la réintégration du Gabon à l'Initiative en octobre 2021 ; sur l'échéance à venir, notamment la production d'un premier rapport en 21 avril 2023. Et s'assurer de l'engagement du gouvernement gabonais au niveau du leadership politique et au niveau opérationnel [...] Cela inclut la mise à disposition



Photo: DR

Les échanges entre le Premier ministre et la délégation de l'ITIE ont été satisfaisants.

des informations qui sont importantes à la transparence telle qu'exigée par la norme ITIE." Auparavant la délégation du Secrétariat international de l'ITIE a rencontré mercredi dernier, plusieurs membres du gouvernement. De la ministre du Budget et des Comptes publics, Édith Ekiri Mounombi Oyouomi, au

ministre du Pétrole et du Gaz, Vincent de Paul Massassa, en passant par celui de la Bonne gouvernance et de la Lutte contre la corruption, Francis Nkea Ndzigue, elle a longuement échangé avec eux sur le rapport de mise en œuvre prévu en avril prochain.

La norme ITIE est un standard

de transparence exigeant synergie entre les représentants du gouvernement, entreprises et société civile ainsi qu'un certain nombre de divulgations nécessaires à la transparence. Que ce soit en ce qui concerne la production des revenus (du secteur extractif), des paiements ou la transparence des contrats.

Journée mondiale des zones humides : L'ONG "Eau claire" sensibilise

Sveltana NTSAME NDONG
Libreville/Gabon

L'ORGANISATION non gouvernementale "Eau claire" vient de mener, à l'occasion de la Journée mondiale des zones humides (JMZH) célébrée chaque 2 février, une campagne de sensibilisation en direction des jeunes.

Pour cette année, ce sont les élèves du Lycée technique national Omar Bongo (LTNOB) qui ont été éduqués sur l'urgence de revitaliser et de restaurer les zones humides dégradées. Cela, après avoir visité un site de mangrove dans la commune d'Owendo. À travers cette sortie, les membres de cette ONG ont voulu inviter

les communautés à changer de mentalité et à les encourager à préserver les zones humides qui, selon eux, disparaissent du fait de l'action humaine.

"Nous lançons un appel à l'action, à l'importance d'une utilisation rationnelle des zones humides. Nous constatons que les activités humaines : la surpêche, la pollution, la surexploitation des ressources, entraînent la disparition des zones humides", a déploré Jean-Yvon Elangmane, membre de l'organisation.

Les zones humides constituent une solution naturelle à la menace planétaire que représentent les changements climatiques. Il y a donc urgence de les utiliser de manière rationnelle et durable.



Photo: SNN

Les élèves du LTNOB après la sensibilisation.

Ministre de l'Emploi/FEG : emplois des jeunes, harcèlement et discriminations

Innocent M'BADOUA
Libreville/Gabon

LA ministre de l'Emploi, de la Fonction publique et du Travail, Madeleine Berre, a échangé jeudi dernier avec les membres de la Fédération des entreprises du Gabon (FEG). Deux sujets étaient au centre de ces échanges : l'accompagnement à l'emploi pour les jeunes et la lutte contre le harcèlement et les discriminations en milieu professionnel.

"Nos défis, c'est déjà d'avoir le plus grand nombre d'entreprises adhérentes à ces programmes-là. La lutte contre le chômage est une question qui concerne tout le monde : la rentabilité des entreprises, le gouvernement parce que c'est notre responsabilité de relancer ces emplois-là", a indiqué



Photo: D.R

Madeleine Berre, ministre de l'Emploi lors de son exposé.

Madeleine Berre. À propos des emplois pour jeunes, la ministre de l'Emploi a indiqué des pistes, notamment "garantir que ces jeunes-là ont une capacité d'immersion et d'insertion ou de reconversion professionnelle dans les entreprises. Mais également de permettre de valoriser l'auto-emploi qui, aujourd'hui, est un axe qui permet à celui qui est charpentier ou électricien et qui ne peut pas avoir un emploi salarié d'être accompagné

dans la construction de sa petite structure."

Pour la FEG, cette communication était nécessaire d'autant qu'elle est source de clarté pour les chefs d'entreprise. "Le gouvernement édicte des lois, nous, entreprises nous devons mieux les connaître. La pédagogie c'est l'art de répéter des choses et pour que nous puissions mieux comprendre et mieux nous structurer pour accompagner la politique du gouvernement."